



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CAMPING « LE PARC SAINT MICHEL »

Plateau Saint Michel-06 500 MENTON

Tél : +33 (09) 82 21 27 95

Nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-après.

Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à ces conditions.

CONDITIONS DE RESERVATION

La location est personnelle, il est interdit de sous-louer ou de céder à un tiers. La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne. Le camping Parc Saint Michel propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Le camping Parc Saint Michel se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

EMPLACEMENTS DE CAMPINGS

Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, le van, la caravane ou le camping car pour 1 personne, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil.

LOCATIONS

Les hébergements locatifs sont entièrement équipés : mobilier, vaisselle, oreillers et couettes.

Le forfait de base est de 2 à 6 places selon le type de locatif. Comme le précise notre site internet, chaque hébergement ou emplacement de camping est prévu pour un nombre déterminé de personnes. Pour des raisons de sécurité et d'assurance, le nombre d'occupants maximum ne peut être dépassé. Par ailleurs un bébé est considéré comme une personne à part entière. Le camping Parc Saint Michel se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué. Pensez à apporter vos draps, draps housses, taies d'oreillers et torchons. Les animaux (chiens, chats, lapins...) sont strictement interdits dans les locations ainsi qu'à l'extérieur et dans les véhicules, nous nous réservons le droit de refuser l'accès à la location aux clients se présentant avec un animal.

RESERVATION DE GROUPE

Toute réservation de plus de 2 hébergements par la même personne physique ou par des personnes physiques différentes mais se connaissant et se déplaçant ensemble pour les mêmes motivations aux mêmes dates de séjour est considérée comme un groupe. Nos hébergements s'adressent exclusivement à la clientèle individuelle. Pour toute demande de réservation de groupe, vous devez impérativement nous contacter par téléphone, par e-mail ou via notre rubrique « Nous Contacter ». Nous nous réservons le droit d'étudier la demande de réservation avant acceptation ou refus de celle-ci.

TARIFS ET TAXE DE SEJOUR

Les prix indiqués sont valables pour la saison en cours. Ils correspondent à une nuit et s'entendent en Euros, TVA incluse. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.

Le montant de la taxe de séjour est de 0,80€/jour/personne de + de 18 ans (au 01/01/2026).

CONDITIONS DE PAIEMENT

Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30% du prix du montant des prestations réservées, doit être réglé dès la réservation. Le solde doit être payé le jour de l'arrivée.

Dans le cadre d'une réservation de moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du séjour est à régler le jour de la réservation. De même, pour toute réservation de forfait 3 nuits en location, l'intégralité de la somme vous sera demandée lors de votre réservation.

Modes de paiement : CB, Visa, Eurocard, Mastercard, chèques bancaires en euros compensables en France, chèques vacances, virements bancaires.

ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

Conformément à l'article L121-19 du code de la consommation, Le Parc Saint Michel, informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

SEJOUR

Le portail d'entrée du camping est ouvert de 8H à 22H.

Arrivée et départ le jour de votre choix. Durée minimum obligatoire du séjour variable selon la période et le type d'hébergement, détails sur notre site internet.

1. Emplacement camping : arrivée de 12h00 à 19h00.

Le raccordement aux bornes électriques doit être fait à l'aide de câbles et prises conformes à la législation en vigueur. Prévoir une longueur de câble de 50 mètres et un adaptateur européen.

Le camping n'est pas en mesure de vous fournir le matériel cité ci-dessus.

Départ au plus tard à 12h00. Toute parcelle non libérée à 12h00 entraînera une facturation automatique d'une nuit supplémentaire.

Les suppléments: tout supplément non déclaré (personne supplémentaire, chien...) et découvert lors d'un contrôle en cours de séjour sera facturé au client depuis la date de son arrivée.

2. Pour les locatifs : arrivée de 16h00 à 19h00.

Au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement locatif doit être libéré **avant 10 heures du matin sur rendez-vous pris impérativement avant la veille du départ auprès du personnel d'accueil.**

L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire sera vérifié, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire.

Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 60 € vous sera demandé.

L'emplacement "PARKING" de la location est conçu pour un seul véhicule, tout autre véhicule devra stationner en dehors du camping.

Toute arrivée tardive doit être signalée avant 18h00 afin que le camping puisse prendre ses dispositions.

Si vous souhaitez arriver le matin, il faudra réserver la nuit précédente. Tout retard sur la date d'arrivée doit être signalé afin de permettre la conservation de la location. Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement prévu s'il restait sans nouvelle dans les 24 heures après la date d'arrivée prévue.

Les règlements effectués ne seront pas remboursés.

Toute modification du nombre de personnes pouvant entraîner une variation du montant de la redevance en plus ou en moins doit être signalée à l'arrivée.

En cas de déclaration inexacte du client, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.

Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux personnes se présentant avec un nombre de participants supérieur au forfait proposé, à la capacité de l'hébergement loué et si les noms ne correspondent pas à l'arrivée.

Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

3. Pendant votre séjour

Il appartient au campeur de s'assurer : le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc...).

Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

4. Les visiteurs

Pour des raisons de sécurité, les visiteurs devront impérativement s'inscrire dès leur arrivée à la réception avant de rendre visite à un campeur. Les parkings du camping sont formellement interdits à tous les visiteurs. La direction se réserve le droit d'interdire l'accès au camping aux personnes non inscrites.

CAUTIONS

Pour les locations, une caution de 250 € est demandée à l'arrivée pour couvrir les éventuels dégâts du locatif, ainsi qu'une caution supplémentaire de 200€ pour couvrir d'éventuels frais de nettoyage dans le cas de certaines locations.

En aucun cas la clé du mobil-home ne pourra être délivrée sans la remise du/des caution(s).

La/les caution(s) vous seront restituées en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie.

La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

Pour les emplacements camping, une caution sera demandée dans le cas de la location d'un équipement (frigos, etc...)

ANIMAUX

Les animaux sont acceptés uniquement sur les emplacements camping moyennant une redevance payable lors de votre réservation, excepté les chiens de 1ère et 2e catégorie. Ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils ne devront pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des résidents et respecter les règles élémentaires d'hygiène. Ils sont interdits dans les blocs sanitaires. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour.

ANNULATION ET MODIFICATIONS

1. Modification de votre réservation

Le client peut demander la modification de son séjour (date, type d'hébergement et/ou emplacement) sur demande écrite auprès du camping (courrier ou e-mail) dans la mesure des disponibilités et possibilités.

Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante.

- Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon disponibilités et selon les tarifs en vigueur.

- Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.

En l'absence de message de votre part indiquant un report de votre date d'arrivée, l'hébergement pourra être à nouveau disponible à la vente 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation.

2. Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement,

3. Annulation du fait du Camping Parc Saint Michel

En cas d'annulation du fait du Camping Parc Saint Michel, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

4. Annulation du fait du campeur

Toute annulation d'une réservation doit être effectuée par écrit (LRAR) auprès du Parc Saint Michel.

Si l'annulation intervient :

- Plus de 30 jours avant la date de début de séjour : l'acompte sera conservé comme dédommagement.
- Moins de 30 jours avant la date de début de séjour : 100% du montant du séjour sera exigé et aucun remboursement ne vous sera accordé.